



CITOYENS POUR LE CLIMAT

Citoyens pour le Climat est un collectif créé en septembre 2018 via les réseaux sociaux, par des citoyens de toute la France. Nos objectifs sont de promouvoir la connaissance scientifique sur l'urgence climatique et la biodiversité et de faciliter l'action et la mobilisation citoyennes sur ces sujets. L'association support CPLC (loi 1901) apporte un support légal et financier au collectif.

Contact :

Association support au collectif Citoyens
pour le Climat
69 rue Joubert
69 560 Sainte Colombe

<https://citoyenspourleclimat.org/>

contact@citoyenspourleclimat.org

CAHIER D'ACTEUR

Collectif Citoyens pour le Climat

EN BREF

Limiter les émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial est une urgence afin de contenir le changement climatique et en atténuer les conséquences. Pour atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris et les recommandations du GIEC de limiter le réchauffement à 1,5°C d'ici 2100, nous devons baisser de 45% ces émissions d'ici à 2030 – par rapport à 2010 – et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

L'agriculture est un secteur important dans la lutte contre le changement climatique. Ce secteur est responsable en France de près de 20% des émissions de gaz à effet de serre du fait d'émissions directes et indirectes. Les trois principales sources de l'empreinte carbone de l'agriculture européenne sont les émissions de méthane (57% des émissions sont dues à la fermentation entérique et aux déjections des ruminants poly-gastriques), les émissions de protoxyde d'azote liées à la fertilisation azotée et la consommation directe d'énergie. A ces trois sources de gaz à effet de serre, il faut ajouter les émissions indirectes liées à l'importation des intrants (tourteaux de soja par exemple, et déforestation importée qui y est souvent associée) et la production d'azote de synthèse.

Parallèlement à cela, le secteur agricole est porteur de solutions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, via par exemple la séquestration du carbone dans le sol, la méthanisation ou une gestion des territoires plus propice au maintien et au développement de la biodiversité.

En outre, l'agriculture est et sera un secteur économique parmi les plus touchés par le changement climatique (sécheresses, inondations, baisse de rendement). Il convient d'anticiper ces menaces et de soutenir ce secteur clé pour l'alimentation et l'économie européenne.

Les politiques agricoles, au premier rang desquelles figure la Politique Agricole Commune, doivent intégrer ces impératifs d'atténuation de l'impact de l'agriculture sur le changement climatique et d'anticipation des conséquences du changement climatique sur le monde agricole.

COMMENT DIMINUER L'EMPREINTE CARBONE DU SECTEUR AGRICOLE ?

L'élevage

57% des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture sont dues à la fermentation entérique et aux déjections des ruminants poly-gastriques élevés pour notre consommation de viande et de laitages. Produire 1 kg de viande de bœuf émet environ 28 kg d'équivalent CO₂, soit 5 fois plus que le même poids en viande de poulet.

- Différentes stratégies peuvent être envisagées afin de diminuer l'impact de la production de viande de ruminants poly-gastriques : adaptation de l'alimentation des animaux, amélioration des pâtures, méthanisation, voire diminution du cheptel européen et réorientation de la production agricole vers de l'alimentation végétale.

La culture des sols

40 % des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture sont dues à l'épandage d'engrais azotés d'origine minérale ou organique. La fabrication et le transport d'engrais d'origine minérale est également à l'origine d'émission de gaz à effet de serre. La consommation annuelle française de 2,2 mégatonnes d'engrais azotés a une empreinte carbone d'environ 13 mégatonnes d'équivalent CO₂.

- Les besoins en fertilisants minéraux azotés peuvent être diminués par l'utilisation d'amendements organiques et plus globalement par le développement de pratiques visant à améliorer le stockage de l'azote et à restaurer la qualité des sols à l'échelle des exploitations agricoles (agriculture de conservation, culture sans labour profond, agroforesterie, systèmes de polyculture...).

Émissions indirectes

Indirectement, l'agriculture européenne participe aux émissions de gaz à effet de serre du fait de l'importation d'aliments à destination animale : tourteaux de soja et de maïs. Ces aliments sont transportés par bateau et souvent cultivés sur des terres issues de la déforestation. Assurer l'autonomie alimentaire humaine et animale européenne est une priorité.

45% des tourteaux à destination animale en France sont issus d'importation, principalement du soja brésilien (77% des 2,8 millions de tonnes). Il est possible d'estimer l'empreinte carbone annuelle des importations de soja à 4,8 mégatonnes d'équivalent CO₂.

- Les besoins en intrants de provenance non-européenne peuvent être diminués par une valorisation des cultures d'oléo protéagineux ou l'achat d'oléo protéagineux de provenance locale si possible, via par exemple des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) de type « système ». Ces besoins peuvent aussi devenir moindre dans le cadre d'une réorientation de la production agricole vers de l'alimentation végétale et d'une diminution du cheptel européen.

Production d'alimentation humaine végétale et d'énergie

La première cause à venir de pénurie alimentaire sera le changement climatique. Nourrir moins d'animaux à partir de nos céréales permettrait de dégager des surfaces pour des produits végétaux à destination de l'alimentation humaine, voire produire de l'énergie renouvelable.

- Par exemple, sur la base d'une réduction de 70% du cheptel ruminant et de 35% du cheptel monogastrique, il serait possible de libérer des surfaces cultivables pour produire des végétaux à usage humain et de l'énergie renouvelable. Dans le cadre d'une évolution de nos comportements alimentaires, cela est envisageable tout en augmentant la capacité européenne à produire des "calories comestibles". Par exemple, l'agriculture était pourvoyeuse d'énergie avant l'avènement du pétrole, avec l'élevage de 3,5 millions de chevaux de trait en France au début du 20ème siècle.

COMMENT ATTENUER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE ?

Au-delà des projections du GIEC sur la baisse à long terme des rendements agricoles, la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique augmente en Europe. Ceci a un impact déjà observable sur certaines activités agricoles.

L'augmentation moyenne des températures et les sécheresses ont par exemple un impact négatif sur les cultures de maïs et de blé, le fourrage pour le bétail, etc.

Les pratiques et les exploitations agricoles vont devoir s'adapter en fonction des contraintes locales de terrain et des risques climatiques. La PAC a là aussi un rôle à jouer, dans l'accompagnement de ces transformations.

L'agriculture est un secteur clé pour la lutte contre le changement climatique. La PAC post-2020 doit favoriser les mesures d'atténuation, prévoir l'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique et préserver l'autonomie et la sécurité alimentaire européenne.